

 Version 2.2
 No. FDS 30000000023

 Date de révision 03/29/2021
 Date d'impression 03/05/2022

1. IDENTIFICATION PRODUIT ET FABRICANT

Nom du produit : Monoxyde de carbone

Formule chimique : CO

Description d'utilisation du

produit

: Industriel général.

Fabricant/importateur/distribut

eur

: Air Products Canada Ltée 2233 Argentia Rd, Suite 203

Mississauga, Ontario

L5N 2X7

GST No.877787945 RT0001

Téléphone : 905-816-6670

Numéro d'appel d'urgence : 877-288-5002 (Canada, Multilingual)

(24h) 800-523-9374 (US)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

SGH Classification

Gaz inflammables - Catégorie 1
Gaz sous pression - Gaz comprimé.

Toxicité aiguë - Catégorie 3

Toxique pour la reproduction - Catégorie 1A

Toxicité spécifique pour des organes cibles – exposition répétée - Catégorie 1

SGH élément d'étiquetage

Pictogrammes/symboles de danger









Mentions d'avertissement Danger

Notifications de danger :

H220:Gaz extrêmement inflammable.

H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H331:Toxique par inhalation.

1/12

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021 No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

H360:Peut nuire à la fertilité ou au foetus

H372c:Cause des lésions aux organes par une exposition prolongée ou répétée en cas d'inhalation

Notifications de précaution :

Prévention : P201:Se procurer les instructions avant utilisation.

P202:Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260:Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs,

aérosols.

P264:Se laver soigneusement les mains après manipulation. P270:Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271:Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280:Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux, du visage.

Intervention : P304+P340+P311 :EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à

l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P308+P313 :EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P377 :Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fui te ne peut pas être arrêtée

sans danger.

P381 :Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Stockage : P403:Stocker dans un endroit bien ventilé.

P403+P233:Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche. P405:Garder sous clef.

Élimination : P501:Jeter le contenu et le récipient conformément à la réglementation.

Autres dangers ne contribuant pas à la classification

Toxique par inhalation.

Gaz à haute pression.

Extrêmement inflammable.

Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

Risques d'explosion en cas de mélange dans l'air au-dessus de la limite inférieure d'inflammabilité.

Ne pas respirer les gaz.

Un appareil respiratoire autonome est requis.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	CAS Numéro	Concentration
		(Volume)
Carbon monoxide	630-08-0	100 %

No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

Concentration nominale. Pour la composition exacte, veuillez-vous référer aux spécifications techniques.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Déplacer la victime dans une zone non contaminée en s'équipant d'un appareil

respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de

l'eau et consulter un spécialiste. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.

: Aspergez avec de grandes quantités d'eau jusqu'à l'arrivée de l'aide médicale. Contact avec la peau

: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible. Ingestion

Inhalation : En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Mettre la victime à l'air

> libre. Consultez un médecin En cas d'arrêt ou de difficulté respiratoire, administrer la respiration assistée. Un supplément d'oxygène peut être nécessaire. En cas d'arrêt cardiaque, des personnes qualifiées doivent

immédiatement entreprendre la réanimation cardio-respiratoire.

Avis aux médecins

Traitement : L'oxygène hyperbarique est le traitement le plus efficace en ce qui concerne la

carboxémie; il diminue considérablement la période de demi-vie de la

carboxyhémoglobine. Bien que l'efficacité de celui-ci soit moindre, on utilise de l'oxygène à 100% administré à l'aide d'un masque, si l'accès à une installation hyperbare n'est pas possible. Les médicaments stimulants ne sont pas

recommandés. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consultez un

médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Arrêter la source de gaz est la méthode de contrôle préférée.

> Soyez conscient du risque de formation d'électricité statique avec l'utilisation d'extincteurs à CO2. Ne les utilisez pas dans des endroits où une atmosphère

inflammable peut être présente.

Dangers spécifiques : Si les flammes venaient à s'éteindre par accident, une re-inflammation explosive

> est possible; Par conséquent des mesures appropriées doivent être prises comme l'évacuation totale afin de protéger le personnel des fragments de bouteilles ou des fumés toxiques en cas de rupture. En cas d'exposition à la chaleur ou à une flamme, la bouteille se videra rapidement ou éclatera. Les produits de combustion peuvent être toxiques. Éloignez - vous du récipient et refroidissez-le avec de l'eau depuis un endroit protégé. Empêchez une élévation de la température des bouteilles proches en les aspergeant copieusement d'eau jusqu'à la fin de l'incendie. Si possible coupez l'alimentation en gaz et laissez le feu brûler. Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une ré inflammation spontanée et explosive peut se produire. Éteindre les autres feux. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée

> dans les égouts ou les cours d'eau. Éteignez l'incendie seulement si le débit de

AP Canada Ltd Monoxyde de carbone

3/12

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021 No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

gaz peut être arrêté.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

: Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

chimiquement résistant.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition.

Approchez prudemment les zones de fuite. N'entrez pas dans un espace confiné ou dans un espace où la concentration de gaz inflammable est supérieure à 10% de la limite inférieure d'inflammabilité. Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que

celle-ci est sûre. Ventiler la zone.

Précautions pour la protection

de l'environnement

: Ne pas décharger dans l'environnement. Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son

accumulation pourrait être dangereuse.

Méthodes de nettoyage : Ventiler la zone. Approchez prudemment les zones de fuite.

Conseils supplémentaires : Si possible, arrêtez l'écoulement du produit. Augmentez la ventilation dans la

zone de rejet et contrôlez l'atmosphère. Si la bouteille ou le robinet fuit, téléphonez au numéro d'urgence. En cas de fuite dans le réseau d'utilisation, fermez le robinet de la bouteille, dépressurisez lentement puis purgez avec un

gaz inerte avant de procéder à la réparation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulez les bouteilles correctement: ne les tirez pas; ne les faites ni rouler ni glisser et ne les laissez pas tomber. La température dans les zones de stockage ne doit pas excéder 50° C. Les gaz comprimés et liquides cryogènes ne doivent être manipulés que par des personnes ayant l'expérience et la formation nécessaire. Avant l'utilisation du produit, vérifiez son identité sur l'étiquette. Il est important de connaître les propriétés et les risques du produit avant son utilisation. En cas de doute concernant les procédures à appliquer pour un gaz particulier, contactez le fournisseur. Ne retirez pas et n'effacez pas les étiquettes d'identification du contenu. Pour déplacer des bouteilles, utilisez l'équipement prévu à cet effet (diables, chariots etc.), même pour les courtes distances. Laissez la protection du robinet en place jusqu'à ce que la bouteille soit fixée contre un mur ou contre un autre objet et soit prête à être utilisée. Utilisez une clé à chaîne pour retirer des chapeaux trop serrés ou rouillés. Avant le branchement du récipient, assurez-vous que le système est compatible avec le gaz et sa pression d'utilisation. Avant le branchement au réseau, assurez-vous que des retours produits dans le conteneur sont impossibles. Assurez-vous que le système est compatible avec le gaz et sa pression d'utilisation. Assurez-vous que l'étanchéité du système a été vérifiée avant son utilisation. Utilisez des détendeurs de pression appropriés lorsque la pression d'utilisation est inférieure à la pression de stockage. N'introduisez aucun objet (clef, tournevis, etc.) dans les ouvertures des chapeaux de bouteilles. Vous risquez d'endommager le robinet et de créer une fuite. Ouvrez doucement le robinet. En cas de difficulté pour manœuvrer le robinet de la bouteille, n'insistez pas et contactez le fournisseur. Fermez la vanne du récipient après chaque utilisation et quand il est vide, même s'il est toujours connecté au réseau. N'essayez jamais de réparer ou de modifier les robinets et les accessoires de sécurité. Les robinets endommagés doivent être signalés immédiatement au fournisseur. Fermez le robinet du

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021 No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

récipient après chaque usage et quand le récipient est vide. Remettez en place les chapeaux, écrous et capuchons de protection des que vous déconnectez le récipient du système. Ne pas soumettre les récipients à des chocs mécaniques anormaux. N'essayez jamais de soulever une bouteille par son chapeau ou sa collerette. N'utilisez pas les bouteilles en tant que rouleaux ou supports. Utilisez-les uniquement en tant que récipients à gaz. N'allumez jamais un arc sur une bouteille de gaz et n'utilisez jamais une bouteille dans un circuit électrique. Il est interdit de fumer pendant l'utilisation du produit ou la manipulation des récipients. Ne comprimez jamais un gaz ou un mélange de gaz sans consulter le fournisseur. N'essayez jamais de transférer le gaz d'une bouteille ou d'un récipient dans un autre. Installez des clapets anti-retours dans les tuyauteries. Purgez l'air de l'installation avant d'introduire le gaz. Il est recommandé d'installer une croix de purge à la sortie du robinet pour purger la connexion entre le robinet et le détendeur. Lorsque vous retournez la bouteille, munissez-la de son écrou ou capuchon de protection étanche. N'utilisez jamais de flammes ou d'appareils de chauffages électriques afin d'augmenter la pression d'un récipient. Les récipients ne doivent pas être exposés à des températures de plus de 50°C (122°F). La tuyauterie et ses accessoires doivent être mis à la terre.

Stockage

Ouvrir et fermer lentement le robinet. Fermer le robinet après utilisation. Utiliser des lunettes de protection. Consultez nos fiches de sécurité appropriées avant usage. Utiliser un dispositif de prévention des reflux dans la tuyauterie. Ne pas ouvrir la vanne jusqu'au raccordement de l'équipement prêt à l'emploi. Ouvrir et fermer lentement le robinet. Fermer le robinet après utilisation. Utiliser des lunettes de protection. Consultez nos fiches de sécurité appropriées avant usage. Utiliser un dispositif de prévention des reflux dans la tuyauterie. Ne pas ouvrir la vanne jusqu'au raccordement de l'équipement prêt à l'emploi. Les bouteilles doivent être entreposées dans un endroit spécial, bien ventilé (de préférence en plein air). Les récipients doivent être stockés de telle sorte que les premiers stockés soient utilisés en premier. Respectez toutes les règles et les exigences locales qui concernent le stockage des récipients. L'état général des récipients stockés, y compris l'absence de fuite, doit être vérifié régulièrement. La législation locale peut avoir certaines exigences quant au stockage de gaz toxiques. Protégez les réservoirs stockés à l'air libre de la rouille. Les réservoirs ne devraient pas être stockés dans des conditions qui pourraient accélérer leur corrosion.

Les récipients doivent être stockés en position verticale. Les robinets doivent être bien fermés et le cas échéant les écrous et capuchons de protection vissés sur les sorties de robinets. Les chapeaux et collerettes de protection doivent être mis en place. Tenez les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Stockez les récipients dans des endroits protégés contre les risques d'incendie et éloignés de sources de chaleurs et d'ignition. Les bouteilles vides et les bouteilles pleines devraient être stockées séparément. La température de la zone de stockage ne doit pas dépasser 50°C. Interdiction de fumer lors de la manipulation des produits ou des récipients. Affichez les panneaux, « Interdit de fumer » et « Pas de flamme nue » dans la zone du stockage. Les quantités stockées de gaz inflammables ou toxiques doivent être maintenues au minimum. Retournez au fournisseur les récipients vides dans les délais réglementaires. Les zones de stockage des matières inflammables doivent être séparées de l'oxygène et des autres substances oxydantes par une distance de 6 m ou par une paroi de matériaux non-inflammables d'une hauteur de 1.5 m (minimum) et d'une résistance au feu de 30 minutes minimum.

Mesures techniques/Précautions

Les récipients doivent être stockés séparément selon leurs catégories (inflammables, toxiques, etc.) et en accord avec les réglementations locales. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Tenir à l'écart des matières combustibles. L'équipement électrique dans les zones de stockage doit être compatible avec les matières inflammables stockées. Les récipients contenant des gaz inflammables doivent être stockés loin de toutes matières combustibles. Là où c'est nécessaire, les réservoirs contenant de l'oxygène et des produits oxydants doivent être séparés des gaz inflammables par une paroi résistante au feu.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

Mesures d'ordre technique

Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. Assurez une ventilation naturelle ou mécanique (anti-déflagrante) afin de rester en deçà des limites d'exposition permises.

Fournir des stations lave-œil et des douches de sécurité.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité.

Utilisez un appareil respiratoire autonome ou un masque à adduction d'air avec une réserve d'urgence dans les zones ou la concentration en oxygène est inconnue ou en-dehors des limites permises. Les utilisateurs d'appareils

respiratoires doivent être formés.

Protection des mains : L'usage de gants de travail est recommandé pour la manipulation des bouteilles.

Les gants imperméables et résistants aux substances chimiques, qui respectent

les normes approuvées, doivent être portés en permanence lors de la manipulation de substances chimiques si l'évaluation des risques montre qu'ils

sont nécessaires.

Protection des yeux : Le port de lunettes de sécurité est recommandé lors de la manipulation des

bouteilles

Protection de la peau et du

corps

: Tenue de protection antistatique ignifuge.

Des chaussures de sécurité sont recommandées pour la manipulation des

bouteilles.

Portez selon besoins:

Des vêtements de protection ignifuges.

Instructions spéciales concernant la protection et

l'hygiène

Une ventilation correcte générale ou locale doit être prévue afin d'éviter les concentrations qui dépassent les limites permises d'exposition. Assurer une

ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Limite(s) d'exposition

No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

Carbon monoxide	Exposition pondérée dans le temps (TWA) CAD AB OEL	25 ppm	29 mg/m3
Carbon monoxide	Exposition pondérée dans le temps (TWA) CAD BC OEL	25 ppm	-
Carbon monoxide	Limite d'exposition de courte durée (STEL) CAD BC OEL	100 ppm	-
Carbon monoxide	Exposition pondérée dans le temps (TWA) CAD ON OEL	25 ppm	-
Carbon monoxide	Limite d'exposition de courte durée (STEL) CAD ON OEL	100 ppm	-
Carbon monoxide	Limite de 8 heures contamination moyenne: CAD SK OEL	25 ppm	-
Carbon monoxide	Limite de 15 minute contamination moyenne: CAD SK OEL	190 ppm	-
Carbon monoxide	Exposition pondérée dans le temps (TWA): CAD MB OEL	25 ppm	-
Carbon monoxide	Exposition pondérée dans le temps (TWA): OEL (QUE)	35 ppm	40 mg/m3
Carbon monoxide	Limite d'exposition de courte durée (STEL): OEL (QUE)	200 ppm	230 mg/m3
Carbon monoxide	Exposition pondérée dans le temps (TWA) CA NBOELD	25 ppm	29 mg/m3

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

: Gaz comprimé. Gaz incolore. Aspect

Odeur : Non détectable à l'odeur.

Seuil olfactif : Donnée non disponible.

: Non applicable. рΗ

Point/intervalle de fusion : -337 °F (-205.1 °C)

: -313 °F (-191.5 °C) Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair : Non applicable.

Vitesse d'évaporation : Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz) : Voir le classement du produit à la section 2.

Limite supérieure/inférieure

d'explosivité/d'inflammabilité

: 74 % (v) / 10.9 % (v)

Pression de vapeur : Non applicable.

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021

No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

Solubilité dans l'eau : 0.030 g/l

Densité relative de vapeur : 0.967 (Air = 1) Plus faible ou voisine de celle de l'air.

: Non applicable.

Densité relative : 0.79 (eau = 1)

Coefficient de partage:

n-octanol/eau [log Kow]

: 607 °C

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition

: Donnée non disponible.

Viscosité : Non applicable.

Poids moléculaire : 28 g/mol

Densité : 0.075 lb/ft3 (0.0012 g/cm3) à 70 °F (21 °C) Note: (comme vapeur)

Volume spécifique : 13.80 ft3/lb (0.8615 m3/kg) à 70 °F (21 °C)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales. Stable.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter : Fer.

Caoutchouc naturel.

Néoprène. Nickel Oxygène. Oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies probables d'exposition

Effets oculaires : En cas de contact direct avec les yeux, consulter un médecin.

: Donnée non disponible. Effets cutanés

Effets en cas d'inhalation : Peut être mortel en cas d'inhalation.

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021 No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

Effets en cas d'ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

Symptômes : Donnée non disponible.

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Inhalation : CL50 (1 h) : 3760 ppm Espèces : Rat.

Toxicité cutanée aiguë : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Corrosion/irritation cutanée : Donnée non disponible.

Lésions/irritations oculaires

graves

: Donnée non disponible.

Sensibilisation. : Donnée non disponible.

Toxicité ou effets chroniques en cas d'exposition à long terme

Cancérogénicité : Donnée non disponible.

Toxique pour la reproduction : L'inhalation de ces produits peut entraîner une baisse de la fertilité ou nuire à

la santé d'un enfant à naître (augmentation des risques de naissance

prématurée et des risques de problème cardiaque).

Mutagénicité sur les cellules

germinales

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

: Donnée non disponible.

Danger par aspiration : Donnée non disponible.

Les états pré-existants du système respiratoire peuvent être aggravés par une exposition excessive à l'oxyde de carbone. L'oxyde de carbone peut aggraver certaines maladies cardiovasculaires, telles que la maladie des artères coronaires ou l'angine de poitrine.

Asthme.

Des inhalations prolongées ou répétées peuvent provoquer des lésions du cœur., L'inhalation de ces produits peut entraîner une baisse de la fertilité ou nuire à la santé d'un enfant à naître (augmentation des risques de naissance prématurée et des risques de problème cardiaque).

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021 No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité aquatique : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité envers d'autres

organismes

: Donnée non disponible.

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Mobilité : L'oxyde de carbone ne se déplacera pas dans l'environnement. En raison de sa

forte volatilité, le produit n'est pas susceptible d'entraîner une pollution du sol.

Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation Reportez-vous à la section 9 « Coefficient de

répartition (n-octanol/eau) ».

Information supplémentaire

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets de résidus / produits

non utilisés

: En accord avec les réglementations locales et nationales. Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées. Retournez au fournisseur les produits non-utilisés dans le récipient original. Ne doit pas être relâché à

l'atmosphère.

Emballages contaminés : Retournez la bouteille au fournisseur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

UN/ID No. : UN1016

Désignation officielle de

: Carbon monoxide, compressed

transport

Classe ou division : 2.3 Nom(s) : 2.3 (2.1) Zone TIH : D

Polluant marin : Non

IATA

Transport interdit

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021 No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

IMDG

UN/ID No. : UN1016

Désignation officielle de : CARBON MONOXIDE, COMPRESSED

transport

Classe ou division : 2.3 Nom(s) : 2.3 (2.1) Polluant marin : Non Groupe de ségrégation : None

TDG

UN/ID No. : UN1016

Désignation officielle de : MONOXYDE DE CARBONE COMPRIMÉ

transport

Classe ou division : 2.3 Nom(s) : 2.3 (2.1) Polluant marin : Non

Autres Informations

Evitez le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Les informations de transport n'ont pas pour objet de communiquer toutes les réglementations spécifiques relatives à ce produit. Pour des renseignements complets dans ce domaine, veuillez contacter un représentant du service clientèle.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pays	Liste réglementaire	Notification
USA	TSCA	Inclus dans la liste.
EU	EINECS	Inclus dans la liste.
Canada	DSL	Inclus dans la liste.
Australie	AICS	Inclus dans la liste.
Japon	ENCS	Inclus dans la liste.
Corée du Sud	ECL	Inclus dans la liste.
Chine	SEPA	Inclus dans la liste.
Philippines	PICCS	Inclus dans la liste.

EPA SARA Title III Section 312 (40 CFR 370) Classification de danger:

Risque d'incendie. Risque sanitaire aigu Risque d'échappement soudain de la pression.

16. AUTRES INFORMATIONS

Catégorie NFPA

Santé : 2 Feu : 4

Version 2.2 Date de révision 03/29/2021 No. FDS 300000000023 Date d'impression 03/05/2022

Réactivité : 0

Catégorie HMIS

Santé : 1 Inflammabilité : 4 Dangers physiques : 3

Préparé par: : Air Products and Chemicals, Inc. Département Mondial EH&S

Téléphone : 905-816-6670

Date de préparation : 03/05/2022

Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site Internet consacré à la Gestion des Produits http://www.airproducts.com/productstewardship/